



# MINISTÈRE DES TRANSPORTS



## Projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes

Résumé de la consultation publique sur l'environnement

DÉCEMBRE  
2020

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PROJET MAJEUR DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES .....</b>	<b>1</b>
Table des matières .....	1
<b>LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES .....</b>	<b>2</b>
LE PROJET EN QUELQUES MOTS .....	2
UNE DÉMARCHE DE CONSULTATION.....	2
LE CONTEXTE.....	3
LA TABLE DE CONSULTATION SUR L'ENVIRONNEMENT .....	3
LE VOLET MILIEU HUMAIN .....	4
LE VOLET MILIEU NATUREL.....	5

# LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES

## Le projet en quelques mots

Mis en service en 1965 et situé dans l'axe de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), le pont de l'Île-aux-Tourtes permet de relier l'île de Montréal (village de Senneville) à la région de Vaudreuil-Soulanges (ville de Vaudreuil-Dorion).

Afin d'assurer la pérennité de ce lien inter rives, le pont sera reconstruit. La solution optimale à long terme retenue par les autorités est un nouveau pont au nord du pont actuel, avec trois voies de circulation par direction, un accotement adapté à l'utilisation par les autobus seulement et une piste polyvalente. En outre, une attention particulière sera portée à l'architecture du futur pont.

Le projet poursuit les objectifs suivants :

- Assurer la mobilité des personnes et des marchandises dans l'axe de l'A-40 entre l'île de Montréal et la région de Vaudreuil-Soulanges ;
- Favoriser le transport actif et collectif ;
- Mettre en valeur l'infrastructure et assurer son intégration au paysage ;
- Préserver l'intégrité du milieu environnant.

Le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévu à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

## Une démarche de consultation

La planification d'un projet d'envergure comme celui du pont de l'Île-aux-Tourtes doit se faire en collaboration avec le milieu et les partenaires concernés tout au long de son déroulement. Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de rencontres qui sont organisées avec des partenaires comme les organismes publics de transport en commun, les autres ministères provinciaux, les municipalités, etc.

La démarche de consultation avec le milieu est adaptée à chaque étape du projet. Depuis le début du projet, afin d'enrichir sa compréhension des enjeux, le Ministère organise diverses activités d'information et de consultation avec les élus, les organismes, les citoyens et les entreprises concernés.

## Le contexte

S'appuyant sur le principe voulant que la qualité de l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes doivent être préservés, en plus de viser la protection de la santé et de la qualité de vie de la population, le Ministère privilégie une approche participative avec la consultation des citoyens, des organismes et des municipalités concernés dans la planification du projet du pont de l'Île-aux-Tourtes. En plus de se fixer comme objectif de réaliser un projet carboneutre, le Ministère prépare un projet conforme aux obligations légales environnementales, notamment en intégrant les 16 principes de développement durable prévus par la Loi sur le développement durable.

Le Ministère a pour objectifs, avec la consultation en environnement dans le cadre de la planification du projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes, de favoriser le dialogue avec les principaux acteurs, d'approfondir ses connaissances des espèces valorisées par le milieu et de mettre à profit l'expertise de ces acteurs dans la préparation des exigences environnementales qui seront inscrites au contrat conception-construction-financement (CCF) du projet.

Les informations recueillies orienteront le Ministère dans ses décisions en matière environnementale et lui permettront d'améliorer ses façons de faire afin de réaliser le meilleur projet. Le projet étant assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévu à la LQE, la démarche de consultation a été réalisée en amont de l'évaluation environnementale.

La préparation pour la mise en place d'une démarche participative de consultation a commencé en mars 2019. Des portes ouvertes ont été organisées à Vaudreuil-Dorion et à Senneville. Un questionnaire en ligne a aussi été utilisé. Les citoyennes et les citoyens ont alors été sondés sur leur intérêt à participer à une future table de consultation sur l'environnement. En plus d'inviter les citoyens ayant manifesté leur volonté de participer à la table, le Ministère a convié des représentants d'organismes et de municipalités. Une vingtaine de personnes ont accepté de prendre part à cette initiative du Ministère.

## La table de consultation sur l'environnement

Date : 21 janvier 2020

Lieu : Centre Multisports, 3093, boulevard de la Gare, Vaudreuil-Dorion

Heure : 19 h à 21 h

Pour cette activité de consultation, une formule « table de discussion » a été privilégiée. Afin de favoriser les échanges et la pluralité des points de vue, chaque table était composée de citoyens et des représentants d'organismes, de municipalités et du Ministère. La consultation couvrait deux grands volets : le milieu humain et le milieu naturel. Une présentation informant les personnes participantes des mesures de protection pouvant être mises en place précédait chacune des discussions. Les participants pouvaient partager leurs préoccupations et soumettre des suggestions de mesures à mettre en place pour protéger l'environnement, et ce, autant pendant la construction du nouveau pont que lors de son ouverture et de la phase de déconstruction de l'ancien pont.

## LE VOLET MILIEU HUMAIN

Conscient que le projet affectera le milieu d'accueil du futur pont, le Ministère désirait approfondir ses connaissances au sujet de ce qui pourrait avoir une incidence sur les parties prenantes.

Situé à proximité du lac des Deux Montagnes, lieu de pratique d'activités nautiques et récréotouristiques, d'une zone urbanisée accueillant, entre autres, des résidences et des industries ainsi que du site archéologique de l'Île-aux-Tourtes, le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes peut susciter certaines préoccupations. Le Ministère voulait à la fois être à l'écoute des participants et se faire rassurant, puisqu'il tentera de limiter les nuisances, notamment par la mise en place de mesures d'atténuation et l'imposition d'exigences contractuelles à l'entrepreneur qui réalisera les travaux. De plus, en aucun cas le Ministère n'empiétera les limites du site archéologique classé sur l'île aux Tourtes.

Dans le cadre de ce premier volet, les thèmes couverts étaient :

- Le bruit ;
- La qualité de l'air et les gaz à effet de serre (GES) ;
- L'archéologie et le patrimoine ;
- La navigation, la pêche et les activités récréotouristiques.

Les échanges avec les personnes participantes ont permis de faire ressortir certaines préoccupations récurrentes.

### Sommaire des préoccupations récurrentes

Préoccupations générales :

- La localisation du futur pont au nord plutôt qu'au sud ;
- La gestion écologique des matériaux de déconstruction du pont actuel.

Certains participants se questionnent sur le fait que le futur pont sera construit au nord du pont actuel plutôt qu'au sud. D'autre part, le démantèlement du pont actuel produira des résidus de déconstruction. Les personnes participantes se demandent s'il sera possible de réutiliser ou de recycler ces matériaux.

Nuisances :

- Les nuisances pendant les travaux (le bruit, la qualité de l'air et l'éclairage) ;
- La gestion des déchets (du chantier et des automobilistes) dans le plan d'eau ;
- La contamination du cours d'eau par les eaux de ruissellement du pont.

Des participants sont préoccupés par le risque que le lac puisse être contaminé par des déchets provenant du chantier et des automobilistes ainsi que par les eaux de ruissellement du pont. Certains mentionnent également que les déchets pourraient aussi polluer les berges.

**Transport :**

- Le transfert intermodal des usagers de la route.

Certains participants doutent qu'un transfert du voiturage en solo au profit de l'autobus ou du vélo se fasse puisque le nombre de voies projetées sur le futur pont ne diminuera pas. De plus, selon certains, l'utilisation de l'accotement par les autobus (UAB) et la piste polyvalente ne sont pas adaptées aux besoins en transport des citoyens.

**Piste polyvalente :**

- La piste polyvalente, plus intéressante sur le plan récréotouristique qu'à titre de moyen de transport à cause des grandes distances à parcourir.

Certains doutes ont été émis quant à l'utilisation de la piste polyvalente comme moyen de transport quotidien. La piste est perçue comme plus utile sur le plan récréotouristique.

**Santé et sécurité des citoyennes et des citoyens :**

- La construction d'un nouveau pont dans un contexte d'inondations récurrentes ;
- Les inondations sur le pont de l'Île-Thomas.

Les inondations survenues en 2017 et en 2019 ont suscité des questionnements relativement aux mesures prises par le Ministère pour tenir compte de ce type d'événement météorologique lors de la construction du futur pont.

## LE VOLET MILIEU NATUREL

Le pont de l'Île-aux-Tourtes et ses approches traversent à la fois des milieux naturels et des espaces situés à l'intérieur du périmètre urbain. La zone d'étude du projet comprend plusieurs milieux humides et aquatiques ainsi que des secteurs boisés, dont l'île aux Tourtes, l'île Girwood et la forêt de Senneville. Une grande variété d'espèces d'oiseaux et de poissons fréquente cette zone, ainsi que plusieurs espèces d'amphibiens, de reptiles et de petits mammifères. Des habitats fauniques tels que des frayères pour le poisson, une aire de concentration d'oiseaux aquatiques, des zones de reproduction de la tortue géographique et un refuge d'oiseaux migrateurs y sont également présents. Des espèces floristiques et végétales à statut précaire sont aussi susceptibles de s'y retrouver.

Afin d'acquérir des connaissances sur ces milieux naturels, le Ministère a effectué plusieurs inventaires dans la zone d'étude du projet. Des mesures d'atténuation seront aussi mises en place.

Dans le cadre de ce deuxième volet, les thèmes couverts étaient :

- Les milieux humides et terrestres ;
- La flore ;
- La faune.

## Sommaire des préoccupations récurrentes

Préoccupation générale :

- La localisation du futur pont au nord plutôt qu'au sud.

Certaines personnes se questionnent sur le fait que le futur pont sera construit au nord du pont actuel plutôt qu'au sud.

Milieus naturels :

- La contamination du lac des Deux Montagnes par les sels de déglacement.

Certains participants sont préoccupés par les sels de déglacement entraînés par les eaux de ruissellement du tablier du pont. Ils désirent que ces eaux soient traitées avant d'être rejetées dans le lac.

Flore :

- La propagation et la gestion des espèces végétales exotiques envahissantes ;
- La rigueur dans la réalisation des inventaires floristiques.

La présentation des inventaires sur le terrain par le Ministère a suscité quelques interrogations. Les participants veulent s'assurer de la rigueur avec laquelle ils ont été réalisés.

Faune :

- La rigueur dans la réalisation des inventaires fauniques ;
- La limitation de l'incidence du bruit et de l'éclairage (notamment de la DEL blanche) sur les chauves-souris.

L'effet du bruit et de l'éclairage du futur chantier sur les chauves-souris présentes à proximité du pont a soulevé des préoccupations.

Compensation et remise en état :

- La renaturation et le reboisement après les travaux.

La remise en état des secteurs où l'environnement sera perturbé de façon temporaire et permanente a aussi été abordée par plusieurs personnes participantes.

## Conclusion

L'organisation de la table de consultation sur l'environnement a donné l'occasion au Ministère d'échanger directement avec les citoyens, les organismes et les municipalités. Cette consultation a permis au Ministère de :

- Présenter l'avancement du projet de reconstruction du pont ;
- Informer plus spécifiquement les participants sur divers aspects environnementaux du projet liés aux milieux humain et naturel ;
- Mieux cerner les préoccupations et les enjeux ;
- Bonifier la planification du projet.

Le Ministère, dans le cadre du projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes, compte poursuivre les activités d'information et de consultation. Les parties prenantes du projet et les citoyens seront informés des activités à venir.

Le Ministère tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la table de consultation sur l'environnement. Il est toujours possible de nous transmettre vos questions et commentaires à l'adresse suivante : [pit@transportsgouv.qc.ca](mailto:pit@transportsgouv.qc.ca).



